



Dans le sillage des fêtes de Noël

Dans le sillage des fêtes de Noël, l'Eglise a voulu célébrer de manière spéciale la sainte Famille. Elle nous rappelle que dans le prolongement du mystère de l'Incarnation, le Christ a sanctifié la société domestique par le biais de laquelle il entrait dans l'histoire terrestre de son peuple élu.

La sainte Famille a été en particulier le rempart providentiel contre les persécutions d'Hérode. Sous la houlette de saint Joseph, le Verbe incarné a dû fuir en Egypte le massacre programmé des enfants de Bethléem.

Cet épisode trouve aujourd'hui une résonance particulière alors que la famille est l'objet d'attaques toujours plus profondes.

La fragilisation du lien conjugal, la promotion de mœurs contre-natures, la stigmatisation du rôle paternel, les attentats contre la vie déjà conçue, la pression sur les écoles libres, l'interdiction de l'école à la

maison... tout conspire à dévitaliser la « cellule de base de la société » sous le feu convergent des lobbys progressistes, des fraternelles laïcistes et des intérêts mercantiles. Alors que la gestion de la crise sanitaire devrait mobiliser l'activité législative, nos sociétés occidentales semblent faire de la destruction de la famille et de ses droits une priorité.



La fuite en Egypte, Giotto di Bondone, Padoue, chapelle de Scrovegni

Les objectifs de ces attaques ont été dénoncés depuis longtemps par les papes : « Ceux-là savent bien, qui, pour chasser Dieu de la société et la jeter dans le désordre s'efforcent d'ôter à la famille le respect et le souvenir même des lois de Dieu, exaltant le divorce et l'union libre, mettant des entraves à la tâche providentielle des parents envers leurs enfants, inspirant aux

époux la peur des fatigues corporelles et des responsabilités morales qu'entraîne le poids glorieux d'une nombreuse famille. »¹

¹ Pie XII Allocution aux jeunes époux 26 juin 1940

Face aux totalitarismes de toutes sortes, l'Eglise s'est dressée pour rappeler les droits des familles : « *La famille reçoit immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit de donner l'éducation à l'enfant, droit inaliénable, (...), droit antérieur à n'importe quel droit de la société civile et de l'Etat, donc inviolable par quelque puissance terrestre que ce soit.* »²

La nouvelle législation française interdisant l'école à la maison et la rendant en même temps obligatoire dès 3 ans oppresse les familles comme si les enfants appartenaient d'abord à l'Etat. Sous prétexte de lutter contre l'islamisme radical, c'est le contrôle des esprits par l'Etat qui progresse. L'islam et le laïcisme sont les deux mâchoires d'une même tenaille visant à arracher les vestiges de civilisation chrétienne sur les anciennes terres de chrétienté.

Cette situation inquiétante pour nos familles frontalières ne pouvait pas nous laisser indifférents. Afin de leur épargner les risques que feraient peser sur l'éducation chrétienne de leurs enfants

² Pie XI Encyclique *Divini illius Magistri* 31 décembre 1929

l'inscription dans une école laïque, l'école Saint-François-de-Sales d'Onex ouvrira en septembre 2022 la classe de 1ère Primaire et une classe pour les 3 ans. Il convient toutefois que les parents qui ne sont pas contraints par cette législation française gardent leurs enfants à la maison.

Dans sa première encyclique *Summi Pontificatus* le 20 octobre 1939 le Pape Pie XII, plaçant son pontificat sous le signe du Christ-Roi, dénonçait un monde sans Dieu et sans Jésus-Christ engendrant la haine du prochain et la déification de l'Etat oppresseur des familles. Il soulignait le rôle surnaturel des familles catholiques en ces termes : « *Quand on ferme les églises, quand on enlève des écoles l'image du crucifix, la famille reste le refuge providentiel, et, en un certain sens inattaquable, de la vie chrétienne.* » Supplions donc instamment par l'intercession de la Vierge, Mère de Dieu, et du bienheureux Joseph, d'établir nos familles dans la paix et la grâce du Seigneur.³

Abbé Jean de LOÏE

³ Secrète de la messe de la sainte Famille



***La communauté des prêtres et des sœurs vous souhaite
une sainte et heureuse année 2022.***

Annonces du mois

Genève

• Epiphanie

Jeudi 6, messe chantée à Carouge à 18h30.
Messe lue à 10h.

• JCR

Jeudi 13, réunion à Carouge dès 18h30.

• Conférence sur Saint François de Sales

Vendredi 14 à 19h30 à Carouge, conférence sur la spiritualité de Saint François de Sales par l'abbé de Loÿe.

• Messe des bienfaiteurs

Mardi 18 à 18h30 à Carouge, messe lue de requiem pour les bienfaiteurs défunts.

• Messe en Chablais

Dimanche 23 à 18h, messe en Chablais. Lieu à préciser : contacter le Prieuré.

• Cérémonie de confirmation

Dimanche 30 à 10h, confirmations et messe au faldistoire par Mgr Tissier de Mallerai. Solennité de St François de Sales. Messes supplémentaires à Onex à 10h00 et 11h30.

• Préparation à la confirmation

Jeudi 20, samedi 22 et jeudi 27 : cours de préparation à la confirmation à Carouge à 19h30, sauf samedi : 9h30.

Samedi 29, récollection de confirmation de 9h30 à 11h30 à Carouge.

• Tiers-Ordre

Samedi 5 février, réunion à Carouge à 10h30.

• Chorale polyphonique

En janvier 2022, le Prieuré lance une chorale polyphonique ouverte jusqu'à 40 ans. Contactez : 7veronique.donnet@free.fr +33 4 79 19 10 79.

• A noter dans les agendas

Mardi 8 février, adoration perpétuelle.

Dimanche 8 mai, 1^{ères} communions et communions solennelles.

Dimanche 12 juin, kermesse.

• Carnet Paroissial

Ont été régénérés dans les eaux du baptême le 23 décembre Pio ARTUR, et le 26 décembre Antoine BART.

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique le samedi 11 décembre M. Yves CARON, le jeudi 30 décembre Mme HAGENBUCHLE EBUYA.

Ecole Saint-François-de-Sales

Rue Gaudy-le-Fort, 23
1213 Onex
Tél. +41(0)22 793 42 11
Fax +41(0)22 793 42 13



Catéchisme

Catéchisme pour enfants. Mercredi à 14h30.

Offices

- **Sexte** à 12h05 du lundi au samedi.
- **Chapelet** à 18h45 (jeu. Salut, ven. ch. de croix)

Oratoire Saint-Joseph

Avenue du Cardinal-Mermillod, 9
1227 Carouge
Tél. +41 (0)22 342 62 32



Offices

Premier vendredi du mois. Après la messe de 18h30, adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 20h15.

Premier samedi du mois. Méditation et prière du chapelet devant le T.S.S. après la messe de 8h30.

Confessions

- en semaine, une demi-heure avant les messes ;
sauf absence, voici la présence des confesseurs :

Lundi	variable
mardi	abbé Jean de Loÿe
mercredi	abbé Gérard Herrbach
jeudi	abbé Thibault de Maillard
vendredi	abbé Jean de Loÿe

- le dimanche, un quart d'heure avant la messe de 8h15.
- le samedi, de 17h30 à 18h30.

Autres

Mouvements de jeunes

Contact JCR : greg.cretin@gmail.com

Contact MJCF : martincaron74@gmail.com

Catéchisme pour adultes le mercredi à 19h30.

Vierge pèlerine. Pour la recevoir, s'adresser à Mlle Dominique Grevillet (tél. : 06 75 79 97 59).

Chapelle Notre-Dame de Lourdes

2770, route du Lac
F - 39220 Le Vivier des Rousses
Tél. +41/22 792 23 19



Confessions

- le samedi, de 17h30 à 18h00.
- le dimanche, de 9h20 à 9h50.

Offices

Premier samedi du mois

18h00 : messe lue.

18h30 : office du Rosaire.

Catéchisme dominical

Après la messe, le 1^{er} dimanche du mois, catéchisme paroissial sur les Dix Commandements.



Calendrier des messes pour janvier 2022

			Carouge Oratoire	Ecole	Les Rousses
Di	2	Fête du Saint Nom de Jésus, 2e cl.	8h, 9h, 10h, 11h30 et 18h30	—	10h00
Lu	3	LGF : St Marius, Ev. de Lausanne et conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	4	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Me	5	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Télesphore, Pape et Mart.	18h30	7h15	—
Je	6	Épiphanie de Notre-Seigneur, 1e cl.	10h, 18h30	7h15	—
Ve	7	De la férie, 4e cl. - Premier vendredi du mois	18h30	7h15	—
Sa	8	De la férie, 4e cl.	8h30	7h15	—
Di	9	Fête de la Sainte Famille, 2e cl.	8h, 9h, 10h, 11h30 et 18h30	—	10h00
Lu	10	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Ma	11	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Hygin, Pape et Mart.	18h30	7h15	—
Me	12	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Je	13	Commémoration du Baptême de Notre Seigneur, 2e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	14	St Hilaire, Ev., Conf. et Doct., 3e cl. - Mm. de St Félix, Pr. et Mart.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	15	St Paul premier Ermite, Conf., 3e cl. - Mm. de St Maur, Abbé	8h30	7h15	18h
Di	16	2ème Dimanche après l'Épiphanie, 2e cl.	8h, 9h, 10h, 11h30 et 18h30	—	10h00
Lu	17	St Antoine, Abbé, 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	18	De la férie, 4e cl. - Mm. de Ste Prisque, Vge. et Mart.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	19	LGF : Bx Grégoire X, Pape et Conf., 3e cl. - Mm. de Ss. Marius, Marthe, Audifax et Abachus - S. Canut, Mmart.	18h30	7h15	—
Je	20	St Fabien, Pape et St Sébastien, Mmart., 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	21	Ste Agnès, Vge. et Mart., 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	22	St Vincent et St Anastase, Mmart., 3e cl.	8h30	7h15	18h
Di	23	3ème Dimanche ap. l'Épiphanie, 2e cl.	8h, 9h, 10h, 11h30 et 18h30	—	10h00
Lu	24	St Timothée, Ev. et Mart., 3e cl.	<i>7h15</i>	7h15	—
Ma	25	Conversion de St Paul, Ap., 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	26	St Polycarpe, Ev. et Mart., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	27	St Jean Chrysostome, Ev., Conf. et Doct., 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	28	St Pierre Nolasque, Conf., 3e cl. - Mm. de Ste Agnès, Vge. et Mart.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	29	St François de Sales, Ev., Conf. et Doct., Pat. principal du Diocèse, 1e cl.	8h30	7h15	18h
Di	30	4ème Dimanche ap. l'Épiphanie, 2e cl. – Solennité de St François de Sales	8h, 9h, 10h, et 18h30	10h, 11h30	10h00
Lu	31	St Jean Bosco, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	1er	St Ignace, Ev. Et Mart., 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	2	Présentation de Jésus au temple et Purification de la Ste Vierge, 2e cl.	18h30	7h15	—
Je	3	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Blaise, Ev. et Mart.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	4	St André Corsini, Ev. et Conf., 3e cl. - Premier vendredi du mois	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	5	Ste Agathe, Vge. et Mart., 3e cl. - Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h
Di	6	5ème Dimanche ap. l'Épiphanie, 2e cl.	8h, 9h, 10h, 11h30 et 18h30	—	10h00

Horaires spéciaux en italique.

LGF : Fête propre au diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.